

Avis voté en plénière du 14 avril 2015

Révolution numérique et évolutions des mobilités individuelles et collectives (transport de personnes)

Déclaration du groupe de l'agriculture

Nous soutenons les perspectives que permettent d'envisager les technologies numériques pour désenclaver les zones rurales ou tout du moins améliorer le maillage du territoire. Ces nouvelles mobilités sont également pourvoyeuses d'emploi et de dynamique économique : il est essentiel de s'y engager.

Les propositions de cet avis sont tout à fait pertinentes, plus particulièrement la mise en place de la plateforme de mobilité. Cette initiative permettrait d'apporter de nouvelles formes de réponses aux besoins et d'articuler de meilleures complémentarités.

Nous approuvons également la suggestion d'organiser chaque année un grand débat prospectif pour favoriser le partage d'innovation en termes de mobilité et provoquer un nouveau dynamisme. L'enthousiasme exprimé dans ce texte n'a toutefois pas aveuglé les rapporteurs qui ont su montrer les limites de ces évolutions.

Le groupe de l'agriculture l'a dit à plusieurs reprises, tant dans le cadre de ce travail qu'à l'occasion d'autres avis : le développement des technologies numériques ne pourra se faire dans les territoires ruraux sans investissements supplémentaires. En effet, pour des raisons de rentabilité moindre des investissements dans les zones de faible densité, les équipements sont souvent moins nombreux et plus onéreux en zone rurale.

Les zones rurales méritent une attention plus soutenue à ce sujet. La profession agricole se mobilise d'ailleurs sur ces questions et souhaite que soit retrouvée une dynamique d'investissements, beaucoup trop faibles jusqu'à présent dans ces zones délaissées.

Le groupe de l'agriculture a voté l'avis.